

ÉCHEC À L'ÉCHEC – ÉTÉ 2010

**DATES : Lu 02/08 → Ve 13/08/2010
Lu 16/08 → Ve 27/08/2010**

Les élèves s'inscrivent pour une période complète et indivisible de 2 semaines.

☞ **Attention** : les lieux varient en fonction de la période (cf. verso).

PRIX : 70 € / matière

La participation aux frais est de **70 €** par matière choisie (1h15 par jour pendant 2 semaines = 10 x 1h15).

Exemple : si vous choisissez les cours de physique et de chimie, vous aurez donc 1h15 de chimie et 1h15 de physique chacun des 10 jours de la session et vous payez 140 €.

☞ **Attention** : algèbre et géométrie sont 2 matières différentes !

HORAIRE : ENTRE 8h00 ET 13h15

- **Les Ateliers commencent au plus tôt à 8h00 et se terminent au plus tard à 13h15.**
- Après clôture des inscriptions, nous établissons un horaire qui permet à chaque élève de suivre les cours choisis en évitant, dans la mesure du possible, les heures de fourche.
- L'horaire vous est envoyé par la poste la semaine qui précède le début des cours.

La non réception de l'horaire ne peut être invoquée comme raison d'annulation.

Au cas où vous ne l'auriez pas reçu deux jours ouvrables avant le début des cours, consultez-le sur notre site www.jsb.be ou téléphonez-nous entre 8h30 et 16h30 (02.537.03.25).

CHOIX DU LIEU ET DES COURS

- Vous choisissez le lieu qui vous convient dans la liste proposée (voir page 2).
- Vous choisissez la (les) matière(s) en la (les) cochant dans la grille page 4.
☞ Attention, vous pouvez choisir un **maximum de 4 matières différentes**.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font :

- **en ligne** sur www.jsb.be (avec paiement en ligne), ou ...
- **par courrier postal** (Échec à l'échec, av. Latérale 17 à 1180 Bruxelles), ou ...
- **par fax** (02.537.08.02).

Dans ces 2 derniers cas, renvoyez le formulaire ci-joint (pages 3 et 4) complété et signé.

- L'inscription par courrier ou fax est validée dès réception du formulaire d'inscription.
- Le paiement doit être en ordre avant le début des cours.
- Les inscriptions sont ouvertes, **sans limitation du nombre d'inscrits ...**
 - **jusqu'au vendredi 23 juillet** pour les cours de la 1^{ère} période (du 02/08 au 13/08/2010) et ...
 - **jusqu'au vendredi 6 août** pour les cours de la 2^e période (du 16.08 au 27.08.2010).

Après ces dates, les inscriptions se font en fonction des places disponibles.

MODALITÉS DE PAIEMENT : PAR VIREMENT

Le règlement des cours se fait par virement bancaire sur le compte **BE24 0014 5323 8438 [BIC : GEBABEBB]** des Jeunesses Scientifiques **en indiquant en communication le nom de l'enfant** (très important si le titulaire du compte ne porte pas le même nom que l'enfant !), l'année d'études, le(s) cour(s) et le lieu choisis.

ANNULATIONS : UNIQUEMENT PAR ÉCRIT

Faites parvenir votre lettre (ou fax) au secrétariat **avant le 23 /07** pour les cours de la 1^{ère} période et **avant le 06/08** pour les cours de la 2^e période. **Les frais d'annulation s'élèvent à 10 €.**

APRÈS CES DATES, les annulations ne seront plus acceptées sauf raison médicale. Dans ce cas, une demande de remboursement de 50 % des frais des cours non suivis peut être introduite par lettre ou fax, accompagnée d'un certificat médical. Le remboursement vous parviendra dans le courant du mois de septembre.

Notre objectif est, dans les meilleures conditions pédagogiques possibles, de donner un coup de pouce aux élèves pour **préparer leur(s) examen(s) de passage** ou simplement **réviser leur(s) matière(s) avant la rentrée**. Rejoignez-nous et participez aux Ateliers que nous organisons durant les vacances d'été. Les groupes (10 élèves maximum par groupe) sont animés par un professeur qui propose des applications de difficulté croissante, lors de 10 séances d'1h15. L'enseignement est concret, dynamique et **adapté aux problèmes et lacunes de chacun**, de la 6^e primaire à la fin du secondaire.

Les professeurs conseillent aux élèves de se présenter aux Ateliers avec leur(s) cours en ordre et après avoir révisé leur(s) matière(s) et établi un bilan de leurs lacunes.

ADRESSES DES CENTRES

Sélectionnez le Centre souhaité dans la liste ci-dessous et reportez le nom de la commune **et** le numéro correspondant sur le bulletin d'inscription ci-contre (rubrique C).

Du lundi 2 au vendredi 13 août 2010 inclus

Bruxelles

1. **Koekelberg**, Ath. Royal, av. de Berchem-Ste-Agathe, 34
2. **Watermael-Boitsfort**, Collège St-Hubert, av. Charle-Albert, 9

Hainaut

3. **Ath**, Collège St-Julien, rue du Spectacle, 1
4. **Charleroi**, Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27
5. **Mons**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4
6. **Tournai**, École des Frères, rue des Choraux (bât. 2)

Luxembourg

7. **Arlon**, Institut Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau, 69
8. **Bastogne**, Ath. Royal, av. de la Gare, 12

9. **La Roche**, Ath. Royal, rue des Evêts, 4
10. **Marche-en-Famenne**, Institut St-Laurent, rue du Viaduc
11. **Neufchâteau**, Institut Saint-Michel, place du Château, 3
12. **Paliseul**, Maison Paul Verlaine, Grand Place, 10
13. **Virton**, CEFA, rue des Fossés, 22

Brabant wallon

14. **Wavre**, Ath. Royal Maurice Carême, av. Henri Lepage, 4-6

Namur

15. **Beauraing**, Institut N-D (école des Frères), rue de Givet, 21
16. **Namur-St-Servais**, Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101

Du lundi 16 au vendredi 27 août 2010 inclus

Bruxelles

17. **Anderlecht**, École sec. Bracops-Lambert, rue Bertaux, 45A
18. **Auderghem**, Ath. Royal, av. du Parc de Woluwe, 27
19. **Bxl-Centre**, Ath. Royal Gatti de Gamond, rue du Marais, 65
20. **Bxl-Clovis**, Ath. Com. Adolphe Max, bd Clovis, 40
21. **Bxl-Heysel**, Ath. Com. Bockstaël, rue Reper Vreven, 80
22. **Bxl-Pagodes**, Ath. Com. Pagodes, rue de Beyseghem, 141
23. **Ixelles**, Ath. Com. Charles Janssens, rue Major Dubreucq, 35
24. **Jette**, Ath. Royal, av. de Levis Mirepoix, 100
25. **Koekelberg**, Ath. Royal, av. de Berchem Ste-Agathe, 34
26. **Uccle 2**, Ath. Royal Uccle II, drève des Tilleuls
27. **Uccle Decroly**, École Decroly, drève des Gendarmes, 45
28. **Uccle Gatti de Gamond**, IEPSCF, rue Gatti de Gamond, 95
29. **Woluwe-Saint-Pierre**, ITSSEP, av. Salomé, 2

Hainaut

30. **Ath**, Ath. Royal, rue des Récollets, 9
31. **Beaumont**, Institut Paridaens, Grand Place, 12
32. **Binche**, Ath. Royal, place des Droits de l'Homme
33. **Braine-le-Comte**, Ath. Royal, rue de Mons, 87
34. **Charleroi**, Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27
35. **Chimay**, Ath. Royal, rue de Noailles, 3
36. **Dour**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 23
37. **Enghien**, Ath. Royal, rue Montgomery, 73
38. **Fleurus**, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux 3
39. **Fontaine l'Evêque**, École Communale, bd du Nord, 16
40. **Gerpennes**, École de la Com. Franç., rue de Bertransart, 6
41. **La Louvière**, Athénée Prov.I, bd de Tivoli, 2
42. **Lessines**, Ath. Royal René Magritte, rue Watterman, 27
43. **Leuze**, Ath. Provincial, rue du Rempart, 16
44. **Mons**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4
45. **Mouscron**, Ath. Royal, rue du Midi, 15
46. **Péruwelz**, Ath. Royal, rue des Français, 31
47. **Pont-à-Celles**, Ath. Royal, rue de l'Église, 107 B
48. **Soignies**, Collège Saint-Vincent, chée de Braine, 22
49. **Tournai**, Ath. Royal Jules Bara, rue Duquesnoy, 24

Brabant wallon

50. **Braine-l'Alleud**, Ath. Royal Riva Bella, place Riva Bella
51. **Nivelles**, Collège Sainte-Gertrude, Faubourg de Mons, 1
52. **Ottignies**, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15
53. **Rixensart**, Ath. Royal, rue Albert Croy, 14
54. **Waterloo**, Ath. Royal, rue Emile Theys
55. **Wavre**, Collège Saint-Jean, rue du Pont Saint-Jean 48

Namur

56. **Auvelais**, Collège Saint-André, rue des Auges, 22
57. **Couvain**, Ath. Royal Jean Rey, rue Croisettes, 1
58. **Dinant**, Ath. Royal Adolphe Sax, rue Saint-Pierre, 96
59. **Gembloux**, Institut technique horticole, rue Verlaine, 5
60. **Namur-St-Servais**, Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101
61. **Philippeville**, Ath. Royal, rue de Samart, 2B

Liège

62. **Ans**, Ath. Royal, rue George Truffaut, 37
63. **Chênée**, Ath. Royal, rue Bourdon, 32
64. **Esneux**, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 6
65. **Herstal**, Ath. Royal, rue Jean Lambert Sauveur, 59
66. **Huy**, Ath. Royal, quai d'Arona, 5
67. **Liège**, Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses, 13
68. **Remouchamps**, St-Joseph St-Raphaël, av. de la Porallée 41
69. **Soumagne**, Ath. Royal, rue des Prairies, 30
70. **Stavelot**, Ath. Royal, route de Spa, 1
71. **Verviers**, Ath. Royal Verdi, rue des Wallons, 57 (Stembert)
72. **Visé**, Ath. Royal, rue du Gollet, 2

Inscriptions (et paiements) également sur www.isb.be

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le présent bulletin d'inscription (pages 3 et 4) est à renvoyer

soit par courrier : Jeunesses Scientifiques - « Échec à l'échec » - Avenue Latérale 17/1 - 1180 Bruxelles
soit par fax au 02.537.08.02

A. COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM PRÉNOM Né(e) le

ADRESSE N°..... B^{te}

CODE POSTAL LOCALITÉ

①GSM parents / ①Privé / ①Bureau /

Année d'études de l'enfant (en 2009-2010)

Paiement effectué sur le compte **BE24 0014 5323 8438 BIC:GEBABEBB** des Jeunesses Scientifiques au moyen du compte BE_ _ _ _ _ au nom de d'un montant de x 70 € = €.

Mon enfant participe aux ateliers « Échec à l'échec » pour la première fois OUI NON

B. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père - mère - tuteur, de déclare :

- avoir pris connaissance des conditions et modalités d'inscription (page 1 de ce document) et y adhérer;
- décharger les animateurs de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité;
- savoir que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des trajets aller et retour;
- informer l'élève qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille;
- avoir été informé(e) que les photos prises dans le cadre des ateliers Échec à l'échec peuvent être utilisées par les Jeunesses Scientifiques de Belgique dans le cadre de la promotion de cette activité.

Écrire à la main: « lu et approuvé » :

Date et signature :

C. CHOISISSEZ VOTRE CENTRE dans la liste ci-contre (page 2)

Je choisis le Centre de (indiquez la commune) qui porte le numéro

D. CHOISISSEZ LE(S) COURS en cochant dans la grille au verso (page 4)

Inscriptions (et paiements) également sur www.isb.be

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM..... Rappel du n° de tél. :

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (**4 au maximum**) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de l'élève en 2009-2010.

ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! **Reportez-vous aux numéros de la page 2.**

6^e PRIMAIRE	Mathématiques	Français	Orthographe	Néerlandais
Cochez le(s) matière(s) choisie(s)				
Numéros des Centres dans lesquels les cours sont organisés	Partout sauf 3-6-14-30-38-42-43-45-46-49-51-52-53-54-55-59-60-64-65-66-	Partout sauf 3-6-14-30-42-43-45-46-49-51-52-53-54-55-59-60-64-65-66-	Partout sauf 3-6-14-30-42-43-45-46-49-51-52-53-54-55-59-60-63-64-65-66-	Partout sauf 3-6-14-30-31-35-38-39-40-42-43-45-46-47-49-51-52-53-54-55-59-60-62-64-65-66-69-70-71-

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1^{ère} sec	2^e sec	3^e sec	4^e sec	5^e sec	6^e sec	Centres dans lesquels les cours sont organisés
Allemand							Seulement 4-5-7-22-34-44-63-65-67-70-71
Anglais 1 ^{ère} langue étrangère (n'existe pas en région bruxelloise)							Partout sauf en région bruxelloise
Anglais 2 ^e langue étrangère							Partout
Biologie							Partout sauf 3-15-16-19-30-31-33-35-38-39-42-43-45-46-55-56-57-59-61-64-65
Chimie générale							Partout
Chimie organique							Partout sauf 3-6-7-8-9-12-13-15-17-23-24-27-28-30-31-35-36-38-39-42-43-45-46-49-55-56-57-59-61-64-65
Électromécanique							Seulement 60-62
Espagnol							Seulement 5-44-51-67
Français (tout sauf orthographe)							Partout
Latin							Seulement 1-2-4-5-14-17-18-19-20-21-22-25-26-27-28-32-34-37-44-47-48-49-51-54-63-65-67-72
Mathématiques : algèbre ou analyse							Partout
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Partout
Mathématiques TQ (enseignement technique de qualification)							Seulement 48-62-68-71-72
Méthode de travail							Partout sauf 3-6-17-22-23-24-28-30-31-33-35-38-39-40-42-43-45-46-49-50-51-52-55-59-61-66-69-70-71
Néerlandais 1 ^{ère} langue étrangère							Partout
Néerlandais 2 ^e langue (n'existe pas en région bruxelloise)							Partout sauf en région bruxelloise
Orthographe							Partout
Physique							Partout
Sciences							Partout sauf 3-6-15-16-19-28-30-33-35-38-39-40-42-43-45-46-49-56-57-58-59-61-65-72
Sciences économiques / comptabilité							Seulement 1-5-6-18-19-21-23-25-37-44-54-69-70

Une case noircie signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.